

Infos générales : j.dewandre@yahoo.fr - 0475 / 501 586 Infos ''sportives'' : marc.demain@skynet.be - 0475 / 742 740

« Test Day » CAR A FOND

2 septembre 2023

 $\label{lem:constraint} \begin{tabular}{ll} Une organisation du Racing Cars Organisation a.s.b.l. (Lg 25) \\ en collaboration avec Monsieur de Curé et les Autorités Communales de Trois-Ponts \\ N^{\circ} Entreprise : 0470-071-403 \\ \end{tabular}$









Adresse du Secrétariat et de la Direction de course : Lieu dit « LES POUBELLES » à 4983 Basse-Bodeux (GPS : 50°20'53" N - 5°48'01" E)

REMARQUE:

R.T.G. = Règlement Technique Général. / R.S.G. = Règlement Sportif Général. / R.P.R. = Règlement Particulier Rallyes.

REGLEMENT PARTICULIER

I. TIMING

Mercredi	2 août		Parution du Règlement Particulier.
Lundi	7 août		Début des engagements sur invitation.
Mardi	29 août	12h00	Fin des inscriptions à droits simples.
Jeudi	31 août	12h00	Fin des inscriptions à droits majorés
	>	21h00	Affichage de la liste des engagés (voitures)
Samedi	2 septembre	08h00	Ouverture du secrétariat et contrôle administratif
	_		(licences, cartes d'identité et permis de conduire).
	>	08h00	Délivrance des Titres de Participation et divulgation
			du parcours.
	>	08h45	Briefing « pilotes » obligatoire.
	>	09h00	Affichage de la liste des engagés (voitures).
	>	09h00	Affichage de la liste des passagers *.
			* Cette liste sera actualisée régulièrement en cours de
			journée vu qu'il s'agit, entre autres, de baptêmes de
			copilotage ouvert au public ayant au minimum 18
			ans accomplis.
	>	09h00	Début de la première séance (fin prévue à 12h30).
	>	13h30	Début de la deuxième séance (fin prévue à 17h30).
	>	16h00	Fermeture du secrétariat.
	>	17h00	Affichage de la liste définitive des passagers

II. ORGANISATION

Art. 1. Organisation

Le Racing Cars Organisation a.s.b.l., N° d'entreprise 0470 071 403, organise le 2 septembre, le 2ème Test-Day « Car à Fond ». Cette manifestation sera organisée conformément aux dernières Prescriptions de l'ASAF et au présent règlement particulier, auxquels les participants s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

Comité organisateur

Directeur de course	DEMAIN Marc	Lic n° 404
Directeur de sécurité	COX Serge	Lic n° 652
Directeur de sécurité adjoint	MAGALHAES Emile	Lic n° 586
Secrétaire du meeting	OLIJNYK Georges	Lic n° 421

Officiels délégués à l'épreuve par le pouvoir sportif

Commissaires Sportifs	Président de collège	SEVRIN Lambert	Lic n° 419
Commissaire Technique	Président de collège	HENAUT Thierry	Lic n° 444
_	Membre / Secrétaire	PEREIRA Magali	Lic n° 432
Inspecteur du GT Sécurité-	Homologation	SEVRIN Lambert	Lic n° 419

Secours médicaux

Equipe médicale : 1 docteur formé à l'aide médicale urgente

Ambulances: 1 véhicule aux normes ASAF

III. MODALITES GENERALES

Art. 2. Eligibilité

Le 2^{ème} Test Day « Car à Fond » aura lieu le 2 septembre entre 9h00 et 17h30 sur un tronçon de route fermé à la circulation publique, sur la commune de TROIS-PONTS

Art. 3. Admission des véhicules

L'épreuve accueillera les véhicules répondant aux prescriptions techniques en vigueur dans les Divisions **1, 2, 3 et 4, PH Classic et PH S/R** des Rallyes/Rallyes-Sprint (Voir Art. 26.11.1 à 26.11.5 du RPR) ainsi que les véhicules répondant à celles en vigueur dans les Divisions **1, 2, 3 et 4** des Courses de Côte et Sprints (Voir Art. 4 du R.P.CC/Sp.)

La manifestation pourra accueillir des véhicules non immatriculés

Art. 4. Description Parcours

Tronçon fermé à la circulation, d'une longueur de 3,6 Km (100 % asphalte).

- Pour les véhicules immatriculés, un parcours de liaison ramènera les participants au départ par la route ouverte à la circulation publique. Un Road book sommaire sera distribué aux participants, lesquels seront tenus sous peine d'exclusion de la manifestation, de respecter l'itinéraire y décrit.
- ➤ Pour les éventuels véhicules non immatriculés, le retour au départ en groupe, sous la conduite d'un véhicule de l'organisation, sera effectué en empruntant la route fermée en sens inverse.

Comportement responsable

Les pénalités en temps étant inadéquates dans le cadre d'un Test Day elles y seront remplacées par des amendes et/ou des "Avertissements". A la réception de son deuxième "Avertissement", le participant concerné sera automatiquement exclu de la manifestation sans remboursement des droits d'engagement.

De tels « Avertissements » seront adressés, entre autres choses, pour dépassement du nombre de tours de boucle à effectuer dans les étapes "Show", pour sortie du bras ou de la main (pilote ou passager) par la fenêtre de la voiture au cours des passages en ES, pour conduite dangereuse, etc.

Remarque : Si cette pénalité est infligée en fin d'épreuve ou alors que le pilote a terminé sa prestation, une amende de 125 € sera alors automatiquement appliquée par le Collège des Commissaires Sportifs. Si cette amende ne lui a pas été payée sur place, quelle qu'en soit la raison, le Président de Collège transmettra un rapport en ce sens au secrétariat de l'ASAF et le contrevenant se verra automatiquement suspendu de licence jusqu'à l'apurement de sa dette (voir aussi : article 1.6.5. du R.S.G.).

Art. 5. Engagement



À tout moment de la manifestation, la Direction de Course pourra exclure tout pilote ou passager qui se sera rendu coupable d'une attitude dangereuse ou inappropriée, et ce, sans remboursement ou dédommagement éventuel.

5.1. Procédure

5.1.1. Obtenir son invitation

Dans un premier temps, il y aura lieu d'obtenir son invitation auprès de l'organisation en prenant contact <u>téléphoniquement</u> avec Marc DEMAIN au 0475 / 742 740 entre 12h et 21h. Après un bref entretien et en fonction des critères définis pour la manifestation, l'organisation décidera ou non d'inviter le pilote demandeur.

5.1.2. Formalité administrative

Une fois l'invitation obtenue, le bulletin d'engagement lisiblement complété, DEVRA parvenir, par voie postale ou par E-Mail (uniquement en PDF) au plus tôt le 7 août et, au plus tard, le 31 août avant 12h00 :

RCO asbl, 12 Clos de Haute Fecher à 4630 SOUMAGNE ou marc.demain@skynet.be

N.B.: Aucun envoi recommandé ne sera, ni accepté, ni retiré.

Le montant du droit d'engagement auquel sera ajouté le montant dû pour le(s) éventuel(s) TP devra OBLIGATOIREMENT être viré au crédit du seul compte bancaire suivant et s'y trouver en dépôt avant le 29 août à 16h00 heures (Attention aux délais bancaires).

 N° : BE69 0013 4144 0278 du RCO - avec la mention : TD Car à fond - nom du pilote

Rappel: Le double d'un formulaire de virement n'est pas une preuve de paiement. Passé ce délai, il sera encore possible de s'inscrire ou de payer le montant des frais d'inscription jusqu'au 31 août à 12h00, moyennant le paiement d'une majoration de **30,00** €. (Voir Règlement Sportif général, Art. 9.1.b)

5.2 Nombre maximal d'engagés

Le nombre de participants (voitures) est limité à 30

ATTENTION: Si le nombre de demandes d'engagements régularisés dépasse ce chiffre, la procédure décrite à l'Art. 9 du R.S.G. sera intégralement et strictement appliquée. C'est ainsi que l'organisateur acceptera comme réservistes, **6** concurrents (20%) qui seront éventuellement appelés à prendre le départ si des défections interviennent parmi les 30 équipages initialement retenus, comme indiqué ci-dessus (voir Art. 9.2 du R.S.G.).

5.3 Passagers

- Le règlement de la discipline autorise les conducteurs participants à emmener avec eux, un passager, par test (sauf lors du premier passage).
- Les passagers désirant prendre place à bord d'une ou de plusieurs voitures, se feront connaître auprès du <u>secrétariat de l'épreuve</u>, en vue de recevoir, en contrepartie d'une participation aux frais d'un montant de **15,00** € par départ, un <u>signe distinctif</u> valable pour la journée et un bon, par départ, les autorisant à accompagner un pilote.
- ➤ L'âge minimum de participation est de <u>18 ans</u>. Ce point sera de stricte application, même en cas de filiation entre le passager et le conducteur.
- ➤ Un processus <u>très strict d'identification</u> sera mis en place par l'organisateur, sous le contrôle des Commissaires Sportifs présents (Voir Art. 27.9, du RPR).
- ➤ Ces passagers devront, également, être titulaires d'une <u>licence ASAF/VAS ou d'un</u> <u>Titre de Participation ASAF à **15,00** € (valable toute la journée).</u>
- Les pilotes et les passagers porteront OBLIGATOIREMENT des bracelets intransmissibles distincts que leur fournira l'organisateur.

5.4 Frais d'inscription

Le montant du dro	oit d'engagement « pilote » est fixé à :
Option 1 : Forfait : 250,00 € (Hors TP-L éventuel)	Pour le pilote souhaitant participer avec des passagers invités par lui. Dans ce cas, tous ses passagers pourront prendre part, gratuitement et à son bord uniquement, au nombre de « runs » qu'ils souhaitent pour autant qu'ils répondent aux impositions suivantes : - disposer d'une licence annuelle ASAF/VAS en cours de validité ou avoir acquis un TP-L pour la manifestation (prix du TP à charge du passager); - avoir rempli les formalités d'inscription auprès du secrétariat de la manifestation. Note pratique: le pilote recevra, lors de son passage au secrétariat, un sticker spécifique à apposer sur une vitre latérale droite indiquant qu'il peut avoir un copilote avec le bracelet couleur « forfait ».
Option 2 : 50,00 € (Hors TP-L éventuel)	Pour le pilote qui mettra gracieusement sa voiture, toute la journée, au service de l'opération en acceptant les passagers de l'opération.
Le montant du dro	oit d'engagement « passager » est fixé à :
15,00 € / départ (Hors TP-L éventuel)	Pour tout passager (y compris les invités) qui voudrait prendre place à bord d'une voiture dont le pilote a opté pour l'option 2.

5.5 Equipement sécuritaire de l'équipage

IMPORTANT : Des vêtements recouvrant totalement les bras et les jambes seront obligatoires pour les pilotes (pas obligatoires pour les passagers MAIS fortement recommandés). Ces vêtements seront aussi ininflammables que possible (tissus en matières synthétiques prohibés).

Le port du casque (Normes CE ou homologué FIA), par le conducteur et son ou l'éventuel passager, est obligatoire durant le parcours sur route fermée. Le port du casque est INTERDIT durant les éventuels parcours de liaison.

5.6 Copies des licences (sauf si TP-L)

En vue d'une gestion plus rapide du secrétariat de l'épreuve, les pilotes sont <u>invités</u> à joindre à leur demande d'engagement, le document dénommé « Copie des licences », reprenant la photocopie de leur licence (ASAF / VAS), en cours de validité (c.-à-d. année 2023).

5.7 Titres de Participation (TP-L)

La licence nécessaire pour participer, doit avoir été émise par l'ASAF ou par la VAS et être en cours de validité.

Tous les concurrents ne disposant pas d'une licence donnant droit à leur participation (ASAF/VAS en cours de validité) pourront solliciter un TP.

Tous ces documents devront impérativement être rentrés en même temps que l'engagement. Le montant (15,00 €) correspondant au prix du TP-L sera payé en même temps que l'engagement sur le compte repris ci-avant.

IV. CENTRE DE L'EPREUVE

Art. 6. Parc des pilotes.

Le centre de l'épreuve et le parc de départ sont situés au lieu dit « LES POUBELLES » à Basse-Bodeux (GPS : 50°20'53" N - 5°48'01" E) – Entrée uniquement par la N651. Le parking des remorques éventuelles est possible à la Salle des Fêtes de Basse-Bodeux, rue de la Coulée (centre habituel du Rallye RCO de Trois-Ponts)

Art. 7. Vérifications techniques.

Les VT sommaires <u>obligatoires</u> préalables au Test Day se dérouleront au lieu dit « LES POUBELLES » à Basse-Bodeux (GPS : 50°20'53'' N - 5°48'01'' E).

Art. 8. Vérifications administratives

Contrôle administratif obligatoire

Sous le chapiteau administratif au lieu dit « LES POUBELLES » à Basse-Bodeux (GPS : 50°20'53" N - 5°48'01" E).

Documents à présenter :

- > Carte d'identité;
- > Permis de conduire
- ➤ Licence ASAF/VAS en cours de validité ou "TP-L", valable pour ce seul meeting, à acquérir sur place auprès du Commissaire Sportif de l'ASAF (15,00 € et attestation du demandeur, de non-contre-indication au sport auto).

V. POINTS DE CONTACT

Art. 9. Permanences

DEMAIN Marc – Tel / Fax : 0475 / 742-740

Email: marc.demain@skynet.be (mail non consultable durant la manifestation)

DEWANDRE Jean – Tel: 0475 / 501-586

Email: j.dewandre@yahoo.fr (mail non consultable durant la manifestation)

Art. 10. Tableau d'affichage des communications de l'organisateur

Sous le chapiteau administratif au lieu dit « LES POUBELLES » à Basse-Bodeux (GPS: 50°20'53" N - 5°48'01" E).

VI. APPROBATIONS

Art. 11.

En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, les textes des dernières Prescriptions ASAF seront d'application.

Art. 12.
Tous les cas non prévus au présent règlement, tout litige et toute contestation seront tranchés par la Direction de Course en accord avec le Collège des C.S.

Le règlement a été approuvé par :

Bernard HAYEZ (Lic. n° 1), pour l'ASAF en date du 26 juillet 2023 Katty BARIO (Lic. n° 11), pour le Secrétariat de 'ASAF en date du 27.07.23/28 juillet 2023 (approbation définitive)

La licence d'homologation du parcours a été délivrée par :

Lambert SEVRIN (Lic. n° 419), pour l'ASAF en date du : 25/07/2023.

Club organisateur: RACING CARS ORGANISATION asbl

Test Day « Car à Fond »

Date: 2 sept. 2023

Ν°

Bulletin d'inscription à renvoyer à : R.C.O asbl, 12 clos de haute fecher - 4630 Soumagne – Belgique ou à marc.demain@skynet.be si PDF

MENTIONS RESERVEES A L'O	RCANISATION					Passagore apportés 2				
	ement reçu ,	Div	Div Cla Ordre de			Passagers acceptés ?				
le:	DIV	Cid	récep			NC	□ OUI, ap	rès accord		
PILOTE/CONDUCTEUR (remplir en caractères	d'imp	orimerie,	svp)						
Nom :	Si p	seudo	seudonyme : Prénom :					Но	omme / Femme	
Né(e) le : / /	Adresse :			"				N ₀		
Code postal :	Localité :								•	
☑ □ Accepte □ n'accepte pas		a liste d	des réser	vistes s	i le nombre	e maximu	m d'en	gagés est atte	eint.	
Si nous devons vous contacter :	N°. Tél/ GSM :				E-mai			0 0		
ASAF	VAS		N° Lic	ence	Туре	Ecurie				
BT HT LG LX NA	AN LI OV VB	WV		51.00	. , , , ,					
☐ Demande de TP-L (15€) (val J'atteste sur l'honneur être apte à le en tant que pilote.	a pratique du sport ai	utomo	bile et ne							
	Rue de l'île Dossai, 1 Sclayn	12 – 53	00	N° du T.	P. pour l'épr	euve :	Rése	ervé au secrétari N° 202:		
Association Speritve Automobile Francophone	Tel.: 085/27.14 E-mail: secretariat@ Site Internet: www.	asaf.b						N° 202.		
Abandon de recou	rs participants - Attestat			RGPD - I	Déclaration	n à signer	par le d	lemandeur		
l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes aya (1) l'ASAF et les CSAP.; (2) le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit (3) le ou les organisateurs de la manifestation; (4) d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur cir (5) les concurrents et les propriétaires ou détenteurs (6) les préposés, aides bénévoles et chargés de missi (7) les assureurs des personnes (ou organismes) visé pour tout dommage que je causerais ou subirais au co des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-a nos assureurs.	si l'épreuve a lieu sur circuit ; cuit, d'autres utilisateurs dudit circ des véhicules participants ; on des personnes (ou organismes) s aux points 1 à 6 ci avant ; urs d'une des épreuves (y compris vant. En cas de décès, le présent at	cuit; visés aux entraînen	points 1,2,3,4	et 5 ci avar	nt; der qu'il soit ou	non la conséqu	ence direc			
Par ma signature, je certifie sur l'honneur :										
 a. être en possession de mon permis de conduire si lb. que je m'engage à ne pas faire usage de drogues compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alct c. que j'ai pris connaissance des règlements qui rég dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves. d. que je m'engage à déclarer à la compag cours d'assurance. Ceci, dans un délai d les maladies ou infirmités aggravant dans une me e. qu'après avoir pris connaissance du règlement pa en outre, à me soumettre à toute mesure du taux c 	dites illégales ; je suis d'accord de iolémie ssent les épreuves automobiles org quie d'assurance AXA, via le te trente jours : la cécité, la sur sure similaire les risques d'acciden triculier de l'épreuve susnommée,	me soume ganisées se e courtie dité, la par its ou leur je m'enga	ettre, lors de co ous l'égide de er Roland L ralysie, l'épile es conséquence age à en obser	ompétitions l'ASAF et d ADURO! psie, les atta es) ever toutes le	que je m'engage N & MORSA ques d'apoplexi es prescriptions	effectués par la e à les respecte A, toute infir ie, le delirium t et certifie que	r Fédération r sans rése rmité ou remens, le les présen	maladie grave m es troubles mentaux, tes données sont exa	s règlements ne survenant en le diabète et toutes	
VEHICULE: Marque:		Typ	e ·				Plagi	ıe N° :		
Année de construction :	N° de Châssis :	171	Type:				Tiuqe	Cylindrée :	cc	
Compagnie d'assurance :		Police N°:						Div:	Cl:	
R.G.P.D. Si les trois cases n	e sont pas cochées,	votre	inscription					nregistrée !		
statuts et le règlement d'ordre in	ntérieur.		•						•	
personnelles de l'ASAF et du c La déclaration susdite est dispo	J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la <u>déclaration relative à la vie privée</u> et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF: www.asaf.be									
☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	ommunication des données s	sollicité	es ci-dessus	rendra m	on inscription	n et mon év	entuelle	affiliation, nulle	et non avenue.	
Après avoir pris connaissance du règleme présentes données sont exactes. Nous certi autorisée n'y a été apportée. Nous autori conformité. Nous nous engageons, en ou l'organisateur, par un Officiel ou par les au	fions sur l'honneur que le v sons l'ASAF à effectuer to itre, à nous soumettre à to	éhicule outes le	est conforr s vérificati	ne à la de ons repris	ernière réglei ses dans ses	nentation de Prescriptio	e l'ASA ns Spor	F et qu'aucune m tives, destinées	nodification non à en vérifier la	
Signature du demandeur, précédé	e de la mention "lu et a	•								
Fait à, Réservé au Date : Com. Sportif	N° de Licence :	<u>./</u>	Signatur		m. Sportif le documen	ıt soit signé).			

Epre	euve	: T	est [Day	« Ci	ar à	Fon	d »							N°		
Date	:2	sept.	202	23													
							V	ERI	(E)(CAT	ION	S					
		Rens	seigne				tion à	comp	oléter	par le	concur	rent avant le rer		cument			
						aire do	it être	comp	lété d	ans so	n intégr	alité en MAJUSC	CULES				
PILO Nom:	TE/C	OND	UCT	EUR			Si ps	seudor	nvme	:	Prénd	om :		Signatu	ıre		
						/ «	•		•					J.g. iaic			
Prov.	БТ		ASAF					VAS		1407		N° Licence			Туре		
☑	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	w∨							
VOIT	URE																
			Mar	rque ·	- Туре	;				Cylin	drée*	Classe *	Catég	orie*	Pério	de*	
											CC						
	Voir	RP. Ra	allyes			A I A	COMB	ATCCT	ON TE	-снит	THE ET	A L'OPGANTSA	TELIP				
N° de	portiè	res / C	Capot /		SERVE	ALA	COM	HOSA	JN II		CHNIQUE ET A L'ORGANISATEUR Fixations des roues						
Pare-b	rise fe	euillet	é							Fond	Fonctionnement des freins						
Eclaira	ige									Anneaux de remorquage							
Docum	nents (de bor	d							Auto	Autocollants ASAF						
Réserv	oir d'	essenc	:e							Pass	Passeport ASAF PH N°						
Canali										Vête	Vêtements (Combinaison)						
Tôle pa			-	ère						+	Divers :						
Arceau										Dive							
Ceintu		sécur	ité / F	larna	is					-		de classe					
Batter										Con	formite	de division					
Extinct Sièges										(Ma	difia, á	ventuellement	la liete de		·áa)		
										(MO	uiiiei e	ventuenement	ia liste de		ORDRE		
Appui-tête Casque / HANS									NO		IFORME						
Fixations dans l'habitacle									COMMISSA								
Publici										Lice	nce N°						
Rétrov	iseurs	Ext. /	/ Int.							Non	ı/Cach	<u>et :</u>					
Ornem	ent e	xtérieu	ur Jr														
Echappement																	

SECRETARIAT DE L'ORGANISATION:

Protections des tuyauteries

Elargisseurs de voies

Pneumatiques

Poids

Club organisateur: RACING CARS ORGANISATION asbl

Test Day « Car à Fond »

Date : 2 sept. 2023

N°

Bulletin d'inscription "PASSAGER"

à présenter, complété, au secrétariat le jour de l'événement.

PA	155.	AGER	? (ren	nplir en	carac	tères d	l'impri	imerie	e, svp)						
Nor	m :						Si ps	seudor	nyme :		Prénom : Homme / Femme				
	<u>.</u>						/ «			. »					
	(e) le :		/		Adres									N°:	
	de pos				Local						T				
Si n	ious de	evons vou			N°. I	él/ GSM	:				E-mail:				
	□ВТ	п нт	ASAF	ПLX	□ NA	□ AN		VAS	□VB	□ WV	N° Licence	Туре		Ecurie	
V	ЦΒΙ		шц								Article 2				
)emai	nde de '	ΓP-L (1	15€) (val							decin de famil	le) · NON	I - Expérien	ce requise : N	ON
J'att	este s		eur être								er aucune cor				
					Rue de	e l'île Dos	sai, 12 –	- 5300 S	clayn	N° du T.	P. pour l'épreuve	e :		crétariat de l'AS	AF
1		AS/			E-	Tel.: 0 mail: sec	85/27.14 retariat@		е				N°	2023	
A	ssociation	Sportive Auto	umobile Fra.	ncophone		ternet : wv			_						
		A	bandon	de recou	rs partic	ipants - A	Attestatio	on d'ap	titude - R	GPD - Do	éclaration à sig	gner par l	e demandeu	r	
											aux épreuves dont l' assureurs, à tout recou		ouvert en conform	ité avec les règleme	ents de
		les CSAP.; iétaire(s) et/o	u exploitan	t(s) du circuit	si l'épreuv	e a lieu sur ci	rcuit;								
(4)	d'autres p		si l'épreuve	e a lieu sur cir				it;							
				ou détenteurs argés de missi				isés aux po	oints 1,2,3,4 e	5 ci avant ;					
				ganismes) visé subirais au co				entraîneme	nts) reprises a	u calendrier	qu'il soit ou non la c	onséquence o	directe ou indirecte	e d'une négligence ou	ı faute
	ersonnes o ssureurs.	et des organis	mes repris	sub 1 à 7 ci-a	vant. En cas	de décès, le	présent aba	andon de re	ecours contier	t également	engagement de porte	e-fort pour m	es ayants droit, m	es héritiers, mes proc	ches et
		re, je certifie s			,	.4: 4 - 17: -	4 ?	>4:C	> 1/ A C A E 4		-4:	41-: -: -			
b. q	ue je m'ei	ngage à ne pa	s faire usag	e de drogues (du taux d'alco	lites illégale	es ; je suis d'a	e et m enga eccord de m	ige a nouri	re, lors de con	pétitions, a	cation ou suspension ux contrôles effectués	s par la Fédér	ation ou l'autorité	de contrôle antidopa	ige
c. q	ue j'ai pri		e des règle	ments qui régi		reuves autom	obiles orga	nisées sou	s l'égide de l'	ASAF et que	e je m'engage à les re	especter sans	réserve ainsi que t	ous les règlements	
											& MORSA, toute les d'apoplexie, le de				
le	es maladie	s ou infirmité	s aggravan	t dans une me	sure similai	re les risques	d'accidents	ou leurs c	onséquences)	_	prescriptions et certi				
e	n outre, à	me soumettre									ateur, par un Officiel formulaire			es.	
					·				•	•				•/	
	Ausociation Sport	SAF	aphone	<u>A'</u>	TTE	STA	TIC)N	<u>SUR</u>	L'H	<u>IONNE</u>	<u>UR</u>	FED WAS	Adeps de la constitución de la c	
											à renoncer à tou éventuels domm				
] 1	ecours que	j'ai acce	pté lors de	la signatu	re de ma d	emande d	le licence	e (numéro r	epris ci-d	essus) et ce, quel	que soit m	on préjudice et	quelles que soie	
		es circonst nanifestatio		ns lesquelle	s je l'ai ei	icouru. Cet	t engagen	nent s'ap	plique, que	lle que so	it la voiture dans	laquelle je	prends place a	u cours de la	
				ègleme	nt Gén	éral po	ur la P	rotect	ion des	Donné	es, en abré	gé R.G.	.P.D.		
				de TP, je so nt d'ordre in		même tem	ps que m	a licence	, la qualité	de memb	re adhérent de l'a	sbl ASAF,	dont je m'eng	age à respecter le	es
	J	autorise l'	ASAF, le		le club à						ité avec la déclar	ration rela	tive à la vie pr	rivée et aux donn	ées
	1	La déclarati	ion susdit	te est dispo	nible sur o	demande et	consulta	ble sur le	e site de l'A	SAF: wv					
Cia			•							endra mor	inscription et m	on éventue	lle affiliation,	nulle et non aver	nue.
Sigi	nalure	uu aema	ıııdeur,	précédée	e ue ia r	nention "	ıu et ap	prouve							
<u>F</u> ait	<u>à</u>	<u></u>	<u></u>	,	<u>le</u>	/	/	<u></u>							
										rioré, le	e départ de l'	épreuve	vous sera i	efusé.	
Rés	servé a					le Licence			Signature			•			
	n. Spor										document soit s	signé.	į		

٧°		

Copie de votre licence "sportive" 2023

Pilote:						
☐ Je possèd	e une licence ASAF ou VAS					
☐ Je ne pos	sède de licence ASAF ou VAS. Je sollicite	un "TP)''.			
	pie de votre licence face « année » e avant ne comporte aucune donnée 2023	Exemp		OTE / C	COPILO L Prénom Sexe : M	

Les documents ci-dessous doivent être tenus à la disposition des Commissaires Sportifs aux fins de vérification, et ce, pendant toute la durée de l'épreuve :

- Cartes d'identité ;
- Permis de conduire, svp ouvert si ancien modèle ;
- Licences "Sportives" ASAF, VAS.